



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



LILLE MÉTROPOLE
HAUTS-DE-FRANCE

Formations pour devenir



OPÉRATEUR/TRICE EN VIDÉOPROTECTION ET TÉLESURVEILLANCE

Dans le respect du cadre légal de la **vidéoprotection**, du code de la sécurité intérieure, des procédures internes au service ou définies par le client, l'opérateur en vidéoprotection assure la prévention des risques en fonction des sites à surveiller.

Dans le respect du cadre législatif et réglementaire, du code de la sécurité intérieure, de procédures internes de l'entreprise et des procédures définies par le client, l'opérateur en télésurveillance assure la protection des sites des professionnels ou des particuliers.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- **En vidéoprotection (CCP1)**, visionner, analyser, exploiter des images émanant de tout système pour sécuriser des personnes, des lieux, des espaces ou des bâtiments. Il déclenche et suit les différents types d'intervention.
- **Sur les sites télésurveillés (CCP2)**, réceptionner, traiter rapidement et efficacement des alarmes provenant des systèmes de sécurité (alarmes intrusion, incendie, technique), couplés ou intégrés à des dispositifs de vidéoprotection.



DUREE

300 h en centre + 140 h en entreprise



DIPLÔME OU TITRE OBTENU

- Titre professionnel d'Opérateur en Vidéoprotection et Télésurveillance de niveau 4 (BAC) homologué par le Ministère du Travail.



PRÉ-REQUIS

- La maîtrise de la langue française (niveau B1) est indispensable à l'oral et à l'écrit, pour l'expression et pour la compréhension suivant le décret n° 2022-198 du 17 février 2022.
- La capacité à rédiger un compte rendu informatisé est requise également
- Une autorisation préalable à l'entrée en formation est indispensable (délivrée par le CNAPS)



PROGRAMME

- **Phase préparatoire** - Présentation de la formation, SST, habilitation électrique, équipier de 1ère intervention
- **Environnement juridique et déontologique** – dispositions des livres II et VI du CSI
- **Les règlementations vidéosurveillance et télésurveillance** - APSAD R31, R81, R82, D83, D32
- **Prévention des risques terroristes**
- **Prévention des risques d'atteintes aux biens et aux personnes** - repérer et analyser les situations anormales, application des consignes
- **Conception des systèmes de vidéosurveillance** - structure de la vidéosurveillance, traitement des images, gérer la traçabilité des images, les familles de caméras et leur utilisation...
- **Maîtriser les systèmes d'exploitation** - connaître les outils, leurs fonctionnements, les premiers gestes de maintenance
- **Surveillance et contrôle d'accès**
- **Mise en situation sur logiciel de télésécurité** (ORUS)
- **Préparation à l'examen**
- **Période en entreprise** - 2 périodes de 15 jours en entreprise dans un poste de télésécurité ou vidéosurveillance

L'EXAMEN

L'examen se déroule au centre de formation « lycée Vertes feuilles »

- Épreuve théorique sous forme de QCM (env 60 min)
- Mise en situation en vidéo-protection (40 mn)
- Mise en situation en télésurveillance (70 mn)
- Entretien final avec le jury et présentation du dossier professionnel (20 min)



PLANNING DE NOS PROCHAINES FORMATIONS

Formation en alternance
10 mois
Septembre 2022 à mai 2023



POURSUITE DE PARCOURS

- SSIAP
- Agent prévention sécurité



LIEU DE LA FORMATION

Lycée Professionnel Vertes Feuilles
55 Av. des Peupliers, 59350 Saint-André-lez-Lille



OFFRE D'EMPLOI CHEZ VERISURE

 Sainghin-en-Mélantois

 r2022040227

Formation en partenariat avec Verisure qui est à la recherche de son futur agent de télésurveillance en alternance ! Postulez dès aujourd'hui et embarquez au sein d'une aventure humaine aussi enrichissante que passionnante. **Je postule**

CONTACT

Dina CHEVALLET
Assistante technique
Conseiller Formation Continue
dina.chevallet@ac-lille.fr
03 20 74 67 10